RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité

LETTRE DE CANDIDATURE C1
DESIGNATION DU MANDATAIRE PAR SES CO-TRAITANTS

Les zones sur fond vert sont à compléter par le candidat

A - Identification de l'acheteur

RECTORAT DE REGION ACADEMIQUE DU GRAND EST
9 rue des Brice – Rond-point Marguerite
CS 30013
54035 NANCY CEDEX
Contact : Direction régionale académique des achats, pôle de Strasbourg
☎ 03 88 23 34 13 - ✉ ce.draa@ac-strasbourg.fr

B - Objet de la consultation

Système d'acquisition dynamique pour le transport de personnels en situation de handicap des académies de Nancy-Metz, Reims et Strasbourg, sur les trajets domicile et lieu de travail ou éventuellement de réunion professionnelle.

Consultation n° 2026RACAGE SAD Transport adapté

C - Objet de la candidature

La candidature est présentée pour les catégories (cocher une ou plusieurs cases) :

☐ **CATEGORIE 1 : Transport des personnels en situation de handicap sur le territoire de l'académie de Nancy-Metz ((départements 54, 55, 57 et 88) :**

Transport de personnels en situation de handicap au sein de l'académie de Nancy-Metz, sur les trajets domicile et lieu de travail ou éventuellement de réunion professionnelle, les marchés spécifiques seront lancés pour un ou plusieurs trajets au sein d'un même département, entre départements limitrophes, ou entre le pays limitrophe et le département d'exercice de l'agent.

☐ **CATEGORIE 2 : Transport des personnels en situation de handicap sur le territoire de l'académie de Reims (départements 08, 10, 51 et 52) :**

Transport de personnels en situation de handicap au sein de l'académie de Reims, sur les trajets domicile et lieu de travail ou éventuellement de réunion professionnelle, les marchés spécifiques seront lancés pour un ou plusieurs trajets au sein d'un même département, entre départements limitrophes, ou entre le pays limitrophe et le département d'exercice de l'agent.

☐ **CATEGORIE 3 : Transport des personnels en situation de handicap sur le territoire de l'académie de Strasbourg (départements 67 et 68) :**

Transport de personnels en situation de handicap au sein de l'académie de Strasbourg, sur les trajets domicile et lieu de travail ou éventuellement de réunion professionnelle, les marchés spécifiques seront lancés pour un ou plusieurs trajets au sein d'un même département, entre départements limitrophes, ou entre le pays limitrophe et le département d'exercice de l'agent.

Chaque candidat peut se positionner sur une ou plusieurs catégories, voire l'ensemble des catégories.

Les candidatures seront examinées catégorie par catégorie. Un candidat peut donc n'être retenu que sur une partie des catégories sur lesquelles il s'est positionné.

Au fur et à mesure des besoins, les entreprises agréées seront consultées en fonction de la catégorie du bien à acheter.

D - Présentation du candidat

(Cocher les cases concernées et compléter les informations)

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD.]

☐ **Le candidat se présente seul**

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :

Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

☐ **Le candidat est un groupement d'entreprises** (remplir rubrique E)

☐ conjoint OU ☐ solidaire

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire.

Le groupement est :

- *Conjoint lorsque chacun des opérateurs économiques membres du groupement s'engage à exécuter la ou les prestations qui sont susceptibles de lui être attribuées dans le marché. En cas de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire.*
- *Solidaire lorsque chacun des opérateurs économiques membres du groupement est engagé financièrement pour la totalité du marché.*

Dans un groupement conjoint, le mandataire du groupement peut être solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur.

E - Identification des membres du groupement et répartition des prestations

(Tous les membres du groupement remplissent le tableau ci-dessous. En cas de groupement conjoint, les membres du groupement indiquent dans ce tableau la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser. Ajouter autant de lignes que nécessaires.)

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant :

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :

Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

Le mandataire devra fournir un document d'habilitation par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation.
En cas de groupement d'entreprises, les consultations seront adressées au mandataire.

Nom commercial et dénomination sociale & numéro SIRET (*) des autres membres du groupement	Prestations exécutées par les membres du groupement (**)

(*) A défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD.
(**) Pour les groupements conjoints. Lorsque la candidature est présentée sous forme de groupement solidaire, le renseignement de cette rubrique est inutile.

F – Motifs d'exclusion

F1 – Exclusions de la procédure

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique (*) ;

Afin d'attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n'est pas dans un de ces cas d'exclusion, cocher la case suivante : ☐

(*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5, aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 ou aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

F2 - Capacités

Le candidat produit aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles le formulaire C2.
En cas de groupement, chaque co-traitant fournit un formulaire C2 avec les informations le concernant.

G- Contacts

Point de contact général

Prénom et nom du contact :
N° de téléphone (pour l'étranger, précisez l'indicatif du pays) :
Adresse email de messagerie (obligatoire) :
Adresse(s) email de messagerie complémentaire(s) :

Point de contact pour adresser les consultations & notifier les résultats de consultation

☐ Identique à l'adresse générale (ne pas remplir cadre ci-dessous)

☐ Différente de l'adresse générale (remplir cadre ci-dessous)

Prénom et nom du contact :

N° de téléphone (pour l'étranger, précisez l'indicatif du pays) :

Adresse email de messagerie (obligatoire) :

Adresse(s) email de messagerie complémentaire(s) :



En cas de groupement d'entreprises, les consultations seront adressées au mandataire.